

Loi modifiant la Loi de 1944 sur les allocations familiales.

Loi modifiant la Loi sur la réadaptation des anciens combattants (Sommes octroyées aux universités).

Loi modifiant la Loi sur la réadaptation des anciens combattants.

Loi concernant les pensions et allocations de guerre destinées à des civils.

Loi modifiant la Loi de la Commission du district fédéral, 1927.

Loi modifiant la Loi de l'immigration.

Loi modifiant le Tarif des douanes.

Loi modifiant la Loi de 1944 sur les indemnités de service de guerre.

Loi concernant les allocations aux anciens combattants et aux personnes à leur charge.

Loi concernant les anciens combattants des forces alliées au Canada.

Loi sur les prestations destinées à certaines personnes recrutées au Canada par les autorités du Royaume-Uni pour des missions spéciales dans les zones de guerre.

Loi concernant l'indemnisation des marins marchands.

Loi concernant des prestations aux pompiers qui ont servi dans le Royaume-Uni.

Loi concernant les prestations destinées à certains surveillants des services auxiliaires.

Loi pourvoyant à la réintégration, dans les emplois civils, des membres licenciés des forces de Sa Majesté et d'autres catégories désignées de personnes.

Loi sur les crimes de guerre.

Loi concernant les commissaires du havre de Toronto.

Loi modifiant la Loi de l'accise, 1934.

Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions.

Loi concernant des prêts aux anciens combattants pour les aider à s'établir dans les affaires ou des professions.

Loi concernant les Vétérans de l'armée et de la marine au Canada.

Loi concernant l'Association canadienne de bienfaisance des Travailleurs.

Loi concernant les juges des cours fédérales et provinciales.

Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne de chemin de fer depuis Barraute jusqu'aux chutes Kiask, sur la rivière Bell, dans la province de Québec.

Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1946, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Loi modifiant la Loi fédérale sur les droits successoraux.

Loi modifiant la Loi de 1945 sur les pouvoirs transitoires résultant de circonstances critiques nationales.

Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Loi sur le contrôle de l'acquisition et de l'aliénation de devises étrangères et sur celui des opérations concernant les devises étrangères ou les non-résidents.

Loi instituant la Corporation commerciale canadienne.

Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices.

Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Loi modifiant la Loi des pensions de la milice.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces Bills ont reçu la sanction royale:

"Au nom de Sa Majesté, l'honorable, Député du Gouverneur général sanctionne ces bills".